

Formulaire de rapport d'étape 2025-2026

Renseignements généraux

Le volet 1 du **Programme de soutien financier aux activités de halte-garderie communautaires** (Programme) permet le soutien d'activités régulières de halte-garderie communautaires (HGC) accessoires et complémentaires aux activités des organismes d'action communautaire.

Ce rapport d'étape vise les organismes d'action communautaires qui doivent faire état des activités régulières de HGC offertes, dans le cadre du volet 1 du Programme, entre le 1^{er} avril et le 30 octobre 2025.

Tout organisme soutenu doit **retourner ce formulaire** dûment rempli **et signé par la présidence** au ministère de la Famille (Ministère) **au plus tard le 30 novembre 2025**, par courriel, à l'attention de la Direction de l'opération des programmes, à l'adresse programmes.famille@mfa.gouv.qc.ca. Le deuxième versement (maximum 30 %) de la subvention prévue pour 2025-2026 est conditionnel à l'approbation du rapport d'étape.

Les renseignements personnels que vous transmettez au Ministère de même que ceux qui seront consignés à votre dossier demeurent confidentiels.

IMPORTANT : Tout formulaire de rapport d'étape incomplet sera jugé non recevable et sera retourné à l'organisme concerné.

Section 1 - Renseignements sur l'organisme

Nom de l'organisme au registre des entreprises (REQ)				Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	
Adresse					
Numéro d'immeuble	Rue, avenue, boulevard	Bureau, appartement	Ville, municipalité	Province Québec	Code postal
Numéro de téléphone		Poste		Adresse courriel	
Site Web					
Présidence du conseil d'administration					
Prénom			Nom		
Numéro de téléphone		Poste		Adresse courriel personnelle	
Gestionnaire de l'organisme					
Prénom			Nom		
Numéro de téléphone		Poste		Adresse courriel personnelle	

Section 2 – État de l'offre d'activités régulières de HGC du 1^{er} avril au 30 octobre 2025

L'organisme doit indiquer le nombre de semaines et le nombre moyen d'heures par semaine pendant lesquelles **des activités de HGC** ont été offertes entre le 1^{er} avril et le 30 octobre 2025. (Remplir les cases A et B. La case C se remplit automatiquement.)

A - Nombre de semaines :	B - Nombre moyen d'heures d'activités régulières de HGC par semaine :
C - Nombre total d'heures d'activités de HGC offertes entre le 1 ^{er} avril et le 30 octobre 2025 : A X B =	

Section 3 – Déclaration de l'organisme

☐ Les personnes affectées aux activités de HGC ou les personnes au sein de l'organisme susceptibles d'être seules avec un enfant qui participe aux activités de HGC détiennent une attestation d'absence d'empêchement datant d'au plus trois ans ou, le cas échéant, une déclaration sous serment portant sur les empêchements potentiels à l'étranger.

☐ Les personnes affectées aux activités de HGC détiennent un certificat confirmant la réussite d'un cours de secourisme adapté à la petite enfance, d'une durée minimale de huit heures et comprenant un volet sur la gestion des réactions allergiques sévères et datant d'au plus trois ans.

☐ Les renseignements inscrits dans le présent formulaire sont complets et exacts.

Présidente ou président du conseil d'administration de l'organisme

Signature de la présidence de l'organisme

Date (aaaa-mm-jj)